

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 24 (1964)

Rubrik: Associations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 3 novembre 1964, le Conseil fédéral a désigné les membres de la délégation suisse au Comité touristique de l'OCDE pour la période 1965-1968: M. A. Martin (président), directeur de l'Office fédéral des transports; M. Paul Risch, directeur de la Fédération suisse du tourisme; M. Franz Seiler, président central de la Société suisse des hôteliers, ainsi que le directeur de l'ONST.

Préalablement à l'OCDE, l'OCEE avait amorcé la libéralisation du tourisme européen et ouvert, aux Etats-Unis, la voie à la propagande collective de la «Commission Européenne de Tourisme». Après la transformation de l'OCEE en OCDE (à la suite de l'adhésion des Etats-Unis, du Canada et du Japon), le comité du tourisme a établi un nouveau programme de travail. La Suisse a suggéré que la propagande touristique collective outre-Atlantique ait pour pendant une campagne nord-américaine en Europe. Lors de la première session de 1965, la délégation suisse soumettra un nouveau programme de travail au Comité touristique de l'OCDE.

La propagande collective européenne aux Etats-Unis – après que l'OCDE eût refusé (sur proposition des Etats-Unis) de continuer à la coiffer – a été poursuivie en vertu d'un accord passé entre les pays intéressés, et cela bien que la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et les Pays-Bas ne participent plus à cette action commune.

D'autres pays ayant annoncé leur retrait pour 1965, la Commission Européenne de Tourisme poursuivra néanmoins cette propagande collective, sans secrétariat permanent et sans contributions annuelles régulières. Cela signifie que les pays qui participent encore à cette initiative pourront contribuer à cette propagande dans la mesure seulement où le budget de leurs agences aux Etats-Unis le permet. Malheureusement, il ne saurait plus être question d'une propagande collective représentative pour l'Europe dans son ensemble.

En 1964, l'UIOOT s'est employée à engager les pays qui ne s'en étaient pas souciés jusqu'à maintenant à appliquer les directives élaborées en matière de tourisme par la première Conférence du Tourisme de l'ONU qui a siégé à Rome du 21 août au 5 septembre 1963. Le Comité exécutif – dont la Suisse est membre – s'est réuni du 15 au 17 juin à Istamboul et du 3 au 5 décembre à Londres. Un séminaire touristique s'est déroulé en octobre à Prague et la propagande touristique a fait l'objet d'un colloque à Dublin, en mars.

V. ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

1. *Le Comité touristique de l'OCDE*

2. *CET (Commission Européenne de Tourisme) et ETC (European Travel Commission)*

3. *UIOOT – Union internationale des organismes officiels de tourisme*

La Commission Régionale du Tourisme en Europe (CRTE) s'est réunie à Vienne les 11/12 septembre 1964. Le prof. Paul Bernecker (Autriche) a abandonné la présidence. Il a été remplacé par M. Sven Acker (Danemark). M. R. Jekiel (Pologne) et le directeur de l'ONST fonctionnent comme vice-présidents; ce dernier représente la CRTE au sein de la Commission technique de recherches de l'UIOOT.

4. *La propagande collective des pays alpins*

Les sept pays alpins: Allemagne, Autriche, France, Italie, Monaco, Yougoslavie et Suisse ont poursuivi leur campagne commune de propagande aux Etats-Unis et au Canada. Ils ont édité et diffusé des prospectus, des affiches et des éphémérides. La publicité en faveur du « Motor Contest » a été intensifiée. Il s'agit d'un concours de tourisme automobile réservé aux Américains qui voyagent en Europe; au cours de leur périple, ils doivent passer des stations de contrôle situées dans les sept pays alpins. Ce concours est toujours plus populaire. Le programme de travail pour 1965 a été arrêté en juin à Monte Carlo.